

Compte-rendu du
groupe offre de formation
inter-universitaire
Séance du 20 décembre 2007

SOMMAIRE

1 Formation continue et VAE

p. 2

ETAIENT PRESENTS

ULP

M. le Vice-Président E. CAILLAUD, Mlle F. DANNER, Mme M. LAHEURTE, M. M. GUTNIC,
M. P. NKENG, Mme N. POTEAUX, M. F. COSTILHES

UMB

M. Y. LABBE, Mme F. GRADT

URS

Mme la Vice-Présidente F. GRANET, Mme J. BOUTON, Mme M-J. SUDRES

IUFM

Mme R. LETHENET-MEPPIEL, M. J-M. PLANEIX

Membres invités exceptionnellement à la séance

Mme M. JODER, M. J. JOLY, M. E. TRIBY, M. P. FONTENEAU, Mme B. PAGNANI,
M. M. MICHEL, M. B. TRESCHER, Mme C. MAILLER

ETAIENT EXCUSES

ULP

M. Y. SCHMITT

UMB

Mme la Vice-Présidente J. IGERSCHEIM, M. D. BRETON, M. A. CARUSO,
Mme N. HILLENWECK, Mme V. ARTOIS

URS

M. F. DEPALMA, M. V. DUBOIS, Mlle S. KENNEL, M. R. LEDEE

IUFM

Mme L. GIORDANO, M. D. PERNOUX

1. Formation continue et VAE

1. Positionnement politique de la formation continue

Un consensus s'est très facilement dégagé pour considérer qu'il y a un continuum entre la formation initiale et la formation continue en matière d'offre de formation. Il faut souligner que la formation continue impose des modalités d'organisation spécifiques mais ces dernières n'ont pas d'impact sur l'offre de formation.

La formation continue doit donc être présentée comme une sous-partie de l'offre de formation et non comme un chapitre distinct dans le projet d'établissement.

Il a été souligné que le Plan académique de formation proposé par le recteur pouvait être assimilé aux demandes spécifiques des entreprises. Il y a donc un consensus fort entre les 3 universités et la future composante IUFM.

2. Axes de proposition de la formation continue pour le projet d'établissement

Parmi les points faisant consensus, on peut noter : le développement du retour à l'Université des adultes, l'ouverture des formations professionnalisantes aux salariés, le développement d'offre de formations courtes dans les différents domaines (pas seulement en santé).

Un point de couplage est l'explication en L1 des principes de la formation tout au long de la vie ainsi que les processus de VAPP-VAE. Ceci peut s'intégrer dans la logique «réussite en licence».

Un autre point fort est le couplage entre les salariés-étudiants et les étudiants salariés. Le développement de parcours mixtes (FI-FC) devra être étudié. Il faut veiller non seulement à des aménagements de l'organisation mais aussi de contenus des formations pour les publics de FI et de FC. En parallèle, le statut d'étudiant salarié devra être rendu plus attractif pour les étudiants. Il faut souligner les efforts d'organisation spécifiques réalisés à l'URS. Dans l'UdS nous devons aller plus loin pour l'individualisation des parcours.

Parmi les points discutés, le couplage entre la formation continue et la formation du personnel a été débattue. Différentes formations continues sont ouvertes au personnel (langues, préparation aux concours, formation des formateurs (surtout à l'IUFM). Les formations continues sont d'ores et déjà ouvertes à l'ensemble du personnel de l'UdS (réduction de 50 % par rapport au tarif catalogue).

Il faut souligner les efforts réalisés par l'UMB pour faire évoluer la formation continue vers un service d'ingénierie pédagogique et gestionnaire de la formation continue. Les enseignants-chercheurs et le personnel non impliqué directement dans ces 2 activités devant être rattachés à des composantes. De même les formations actuellement spécifiques en formation continue à l'UMB sont progressivement transférées vers les composantes.

En ce qui concerne l'inter-U avec l'UHA, il faut noter l'évolution de l'UHA vers une vision politique partagée de la formation continue (service gestionnaire avec continuité recherche-formation initiale-formation continue)

Pour la VAE, une même vision est partagée sur les objectifs, son nécessaire développement et sa fragilité actuelle dans les universités. Les liens sont multiples : VAE-VAPP, VAE-formation initiale, VAE-Formation Continue (par le public et les prescriptions, ...). Pour son organisation, il n'y a pas encore de consensus pour son rattachement à la FC ou la FI. Ceci n'est pas bloquant pour progresser vers l'UDS et cette structuration devra se faire au cours du quadriennal.

Actions à réaliser

- Regrouper la gestion des DAEU (A et B chacun géré par une université) pour faciliter la mutualisation. La structure de gestion est à définir.
- Mutualiser un pôle de préparation aux concours pour le personnel de l'UDS.
- Rendre plus cohérente la formation des formateurs en impliquant les personnes concernées et le CIES
- Développer l'EAD (Enseignement A Distance) comme une modalité à part entière pour la formation continue et la formation initiale.
- Identifier les Bénéfices à transférer de la FC vers FI
- Créer une structure d'expertise au sein de la FC pour le développement de la formation par alternance (par apprentissage et contrat de professionnalisation). Une veille pour éviter la dérive vers des stagiaires récurrents en entreprise devra être réalisée.
- Prendre contact avec l'UHA pour développer un volet inter-U notamment en utilisant les axes définis en Coordination régionale (formation continue de l'enseignement supérieur tirant avantage pluridisciplinarité).

Le Vice-Président Formations Initiale et Continue de l'ULP
Emmanuel CAILLAUD